

ARDECHE

Piémont Ardéchois

7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche.

Loin des foules des gorges de l'Ardèche, cette randonnée d'une semaine à travers les Cévennes ardéchoises nous emmène sur les sentiers oubliés du Sud du Massif Central, au pays du Tanargue, troisième grand sommet Cévenol, après l'Aigoual et le Mont Lozère.

Au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, dernier né des parcs de la région Rhône Alpes, les rivières lumineuses de la Beaume et de la Drobie, déroulent leurs eaux d'émeraude, dominées par de spectaculaires drailles en balcon, où l'ombre des châtaigneraies centenaires lutte avec les prairies d'altitude, les sapins et les landes ensoleillées, hérissées de roches nues. La traversée de hameaux toujours habités, aux robustes maisons, bordées de cultures en terrasses, nous rappelle que nous sommes au cœur d'une nature vivante, à la fois sauvage et accueillante. Le plaisir de la marche, de gîte en gîte, se marie ici avec celui de la baignade, pour un circuit à l'écart des GR les plus fréquentés.

Pas à pas...

Jour 1 : Beaumont, au seuil de l'autre Ardèche.

S'élevant au-dessus de la vallée de la Beaume, un sentier ancestral nous conduit à travers terrasses, vignes et châtaigneraies, vers les hameaux perchés de Beaumont. Une baignade, puis marche entre serres et vallats verdoyants sculptés par les eaux : le Piémont Ardéchois nous a ouvert ses portes. *2h00 de marche. M : 200 m.*

Jour 2 : Au milieu coule une rivière.

Pourchâresse, Dompnac et St-Mélany sont autant de villages reculés qui surplombent la Drobie et ses affluents. Vallée méridionale par excellence, elle abrite des gorges sauvages aux rivières lumineuses, propices à de multiples baignades. Dans un des hameaux de St-Mélany, nous sommes attendus au gîte.

6h00 de marche. M : 600 m, D : 600 m.

Jour 3 : Prataubérat, le plateau sauvage.

Par les crêtes mauves de l'Espinasse, nous gagnons les hauts plateaux du Prataubérat. En quelques pas, nous changeons radicalement de paysage, passant des landes à bruyères aux sous-bois de hêtres et de sapins, tapissés de myrtilles et de framboisiers. Par ruisseaux et prairies, nous atteignons Loubaresse, le plus petit village d'Ardèche.

6h00 de marche. M : 850 m, D : 200 m.

Jour 4 : Borne, le seigneur des gorges.

Blotti sur son piton de granit, le village de Borne et son château féodal gardent l'entrée de gorges mystérieuses, accessibles seulement à pied. Là haut, depuis les crêtes émergeant de la forêt monacale des Chambons, le regard se perd de l'Auvergne aux Cévennes.

6h15 de marche. M : 680 m, D : 520 m.

Jour 5 : Une île dans le ciel.

Dominant de toute sa hauteur les profondes vallées ardéchoises, le Tanargue, montagne de Taranis, offre ses pelouses alpines aux transhumants, uniques habitants occasionnels. Les chemins pastoraux, franchissant les roches dénudées, nous ramènent vers les villages lumineux, blottis sur ses flancs. Laboule, où nous faisons étape, est certainement le plus pittoresque.

6h00 de marche. M : 150 m, D : 850 m.

Jour 6 : La rivière aux vasques.

La vallée de Valgorge, sculptée de vasques aux roches lisses, conserve tout un réseau de sentiers reliant les hameaux aux villages les plus importants. Chemins caladés servant aux facteurs d'antan, ils nous conduisent jusqu'à Rocles, à travers vergers et pâturages.

5h15 de marche. M : 280 m, D : 240 m.

Jour 7 : La sentinelle du Piémont.

La tour de Brison veille sur les plaines des Gras et des Garrigues, protégée par ses étranges rochers de grès, tel celui de la Grenouille. Par la crête de St-Peyre, ancienne église servant de "Désert" aux protestants, nous plongeons une dernière fois dans la Beaume.

5h00 de marche. M : 300 m, D : 640 m.

Cet itinéraire peut subir des modifications en fonction du groupe ou des conditions climatiques.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Accessible à toute personne pratiquant assez régulièrement la randonnée à la journée. Entre 250 et 1550 m d'altitude, les étapes sont de 5 à 6 heures de marche quotidienne (200 à 850 m de dénivellée positive), sur des sentiers ombragés, entretenus mais non balisés en majorité, et sur des pistes forestières.

GROUPE ET ENCADREMENT :

6 à 14 participants. Accompagnateur en montagne, titulaire d'un brevet d'état. Au-delà de ses compétences en matière de randonnée et de sécurité, il saura faire partager son amour et sa connaissance de la région.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Anciennes fermes ou maisons de caractère, transformées en gîtes, tous très accueillants, au cœur de hameaux calmes et préservés. Chambres de 2 à 4 places.

Le vin à table est compris, de même que les apéritifs "maison" et une boisson chaude à la fin du repas.

Des vivres de courses sont prévus à chaque étape. Le petit-déjeuner, accompagné de confitures "maison", est préparé par le guide.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le dimanche à 16 h 00 au hameau du Gua pour les motorisés, 14 h 30 à la gare SNCF d'Aubenas pour ceux qui viennent en train. Dispersion à la même heure et au même endroit le samedi suivant ; transfert à Aubenas pour 16 h 30 (pour ceux qui prennent un train).

ACCÈS :

- En voiture :

L'accès routier est aisé par l'autoroute A7 (78 km de Montélimar). Un parking sûr est prévu sur le lieu de départ et d'arrivée du séjour.

- En train :

Pour les personnes venant en train, nous organisons une navette spéciale depuis la gare SNCF d'Aubenas (prestation en supplément : 25 €). À réserver lors de l'inscription.

Départ d'Aubenas le dimanche à 14 h 30, retour à Aubenas le samedi suivant pour 16 h 30.

Attention : si vous devez prendre le train ou l'avion pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

PORTAGE :

Durant l'étape, uniquement les affaires personnelles pour la journée et une partie du pique-nique à porter. Le véhicule d'intendance peut transporter occasionnellement une personne en difficulté entre deux hébergements.

VOS BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos (30 à 40 litres) pour vos affaires de la journée (pique-nique, gourde...),
- Chaussures de randonnée si possible montantes et avec semelles semi-rigides,
- Une paire de chaussures type tennis pour le confort à l'étape,
- 3 T-shirts,
- Short et pantalon à tout faire (jean, survêtement...),
- Blouson toile ou anorak léger,
- Sous-vêtements,
- Au moins deux paires de chaussettes,
- Chemise laine ou coton épais,
- Chandail ou sous pull,
- Opinel, gourde d'au moins un litre,
- Poncho ou imper léger,
- Couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire,
- Maillot de bain,
- Nécessaire de toilette minimum,
- Sac à viande (drap cousu), les couvertures sont fournies dans tous les gîtes,
- Gobelet, couvert et bol pour le pique nique.

CODE 3134

LES DATES :

19/04/2009	26/04/2009	570 €
26/04/2009	02/05/2009	570 €
03/05/2009	09/05/2009	570 €
17/05/2009	23/05/2009	570 €
31/05/2009	06/06/2009	570 €
07/06/2009	13/06/2009	570 €
28/06/2009	04/07/2009	570 €
05/07/2009	11/07/2009	570 €
12/07/2009	18/07/2009	570 €
19/07/2009	25/07/2009	570 €
26/07/2009	01/08/2009	570 €
02/08/2009	08/08/2009	570 €
09/08/2009	15/08/2008	570 €
16/08/2009	22/08/2009	570 €
23/08/2009	29/08/2009	570 €
30/08/2009	05/09/2009	570 €
06/09/2009	12/09/2009	570 €
25/10/2009	31/10/2009	570 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7, avec boissons et apéritif aux repas.
- L'encadrement,
- Le transport des bagages.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- L'éventuel transfert Aubenas / Le Gua A/R (25 €, pour les non-motorisés),
- Les dépenses personnelles,
- Les assurances.

CHOISIR SA SAISON :

Avec un temps généralement très doux, le printemps offre une palette de couleurs incomparables, en particulier avec la floraison des genêts et des bruyères de mi-mai à mi-juin. En été (mi-juin à fin août), les secteurs les moins élevés du circuit sont parcourus sous l'ombre des châtaigniers et sont agrémentés de nombreuses baignades dans des rivières où les eaux excèdent fréquemment les 20°. Les périodes de grosses chaleurs sont assez courtes et plutôt concentrées sur le mois d'août. A ce moment là, nous modifions légèrement l'itinéraire pour rester plus en altitude (entre 1000 et 1500 m). Les orages et les pluies sont plutôt rares. A cela s'ajoutent de longues soirées sur les agréables terrasses des gîtes. C'est à nos yeux la période idéale. La première quinzaine de septembre, est plus douce, avec souvent du beau temps très stable avant le début des fortes pluies cévenoles (vers le 20 en général). Les champignons et les premières châtaignes font leur apparition. Toussaint est la période où les couleurs d'automne flamboient. Vraiment superbe !

ENVIRONNEMENT :

Le séjour se déroule dans des secteurs assez reculés de la montagne ardéchoise. Cet isolement, s'il rend notre région plus attirante, réduit sensiblement la densité de services. Médecins, pharmacies et commerces sont souvent assez éloignés des villages visités. De même, les portables passent assez peu, et le téléphone n'est pas accessible tous les soirs. Par ailleurs, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans les gîtes, mal tolérés par la faune sauvage et surtout par les agriculteurs et les bergers qui nous offrent aimablement la possibilité de traverser leurs pâturages.

CE QUE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

L'habitat en Cévennes Ardéchoises :

Région la plus sévère et la plus âpre du département de l'Ardèche, sa nature hétérogène, les pluies orageuses et la variété des matériaux disponibles entraînent une architecture diversifiée dont la châtaigneraie est la base pour édifier charpentes, linteaux et menuiseries. La "clède" ou séchoir à châtaignes, est le complément indispensable de la maison cévenole. Il s'agit d'une petite construction annexe à l'écart de l'habitation, sur deux niveaux. A l'étage sont disposées les claies sur lesquelles on dispose les châtaignes ; au rez-de-chaussée sur le sol de terre battue est allumé un feu de bois vert; la fumée s'échappe à travers les tuiles du toit.

La maison de grès, se trouve dans la partie séparant la Cévenne granitique du Bas-Vivarais calcaire. Les voûtes, portes et arcades ainsi que la nature "noble" du matériau de ces maisons leur donne plus une allure de maisons bourgeoises que de fermes. Les toits sont recouverts de micascistes ou de tuiles canal. Un balcon couvert à arcades précède l'entrée de la maison. Une grande cuisine, véritable pièce à vivre, donne accès aux différentes dépendances et à la magnanerie. Un escalier intérieur à vis dessert les étages. Dans cette maison la cave à une place prépondérante (région viticole oblige).

La maison de schiste se trouve dans la partie intermédiaire, au coeur de la Cévenne. Elle est construite en schiste sombre et en châtaignier. Les angles de la maison, les linteaux des portes et fenêtres sont en grès ou en granit. Les toits sont couverts de lauzes de schiste. Comme dans les Boutières la pente du terrain est utilisée pour accrocher la maison au flanc de la montagne, sur plusieurs niveaux. Un plan incliné donne accès à la grange.

La maison de granit se trouve sur le plateau là où la forêt a laissé sa place aux pâturages pour les ovins. La maison est ici adaptée à la vie en altitude, elle est plus basse et plus massive. Les toits sont couverts de lauzes de micascistes

La maison de calcaire se trouve au sud-est des Vans. Elle est très semblable à la maison du Bas-Vivarais.

La Cévenne méridionale :

C'est le domaine de la pente. Les vallées principales (celles de la Borne prolongée par le Chassezac, de la Drobie et de la Beaume) prennent naissance sur le plateau ardéchois dont elles échancrent le rebord. Le basculement est alors rapide.

Les rivières s'enfoncent dans d'étroites vallées en V dont les versants sont ravinés par des torrents. Les limites de cette entité sont nettes. Au nord elles suivent la crête du Tanargue, et à l'ouest la faille de la vallée de la Borne et du Chassezac. La Cévenne méridionale se prolonge au-delà du Chassezac vers l'enclave cévenole de Brahic (Les Vans) et Malbosc. La limite à l'est est plus progressive, marquée par un adoucissement du relief, un changement géologique et une densité humaine plus importante.

En haut des vallées, le paysage bascule : passé le col, commence le plateau autour de 1 200 mètres d'altitude qui offre de grands espaces ouverts à l'élevage bovin et des forêts domaniales d'épicéas ou de hêtres. La roche est ici de granit ou de gneiss. Les landes, soumises au brûlis, découpent géométriquement les pentes plus douces. Au niveau des cols et des corniches du plateau, des panoramas permettent des vues plongeantes sur les vallées. La tour de Brison offre un point de vue remontant dans l'axe de la vallée de la Beaume alors que depuis la corniche vivaraise, le regard plonge vers la vallée de la Thines ou l'amont de la Drobie près de Sablières.

Le cours des rivières est resté naturel. Seul le fil du Chassezac est interrompu de barrages électriques. L'eau joue avec la roche dont les strates sont à nu. Le lit s'enfoncé parfois dans des gorges minérales, des cascades rythment le cours. La végétation bénéficie de remontées climatiques méditerranéennes dans les vallées, plus importantes sur les adrets. Les maquis de chênes verts, la culture de l'olivier et de la vigne cèdent la place vers l'amont au pin sylvestre et au châtaignier. Le frêne accompagne l'amont des rivières. Au-dessus de 800 mètres, le châtaignier se raréfie, remplacé par le hêtre et l'épicéa, puis par la lande à genêts. L'étroitesse des fonds de vallée et l'omniprésence des pentes ont contraint à conquérir sur les versants les terres cultivables. Il a fallu maîtriser l'eau des précipitations violentes, édifier des murailles de soutènement, créer des sols propices aux cultures. Une bonne exposition permet la remontée sur terrasses de l'olivier et de la vigne. L'absence de céréales a favorisé les châtaigniers : leurs lignes de vergers couvrent toujours des versants entiers sur l'ubac ; les enclaves en terrasses dominent les hameaux sur l'adret. De petits troupeaux d'ovins les parcourent, maintenant un sous-bois ouvert. L'habitat est dispersé en de nombreux hameaux, perchés dans la pente sur un socle de terrasses. Ils se situent sur l'adret, au-dessus des rivières ou de leurs affluents, plus rarement sur des replats bien exposés de l'ubac. Ils restent souvent invisibles depuis les axes principaux. Leur silhouette est compacte. Les voies principales passent en bas de pente sur l'adret. Les vallées ne communiquent pas entre elles. Il faut les remonter jusqu'à leur extrémité et passer sur le plateau, ou les descendre jusqu'aux collines du piémont pour passer de l'une à l'autre.

Le Tanargue :

Le Tanargue est une montagne qui s'étend à plus de 1000 mètres d'altitude entre trois vallées dans lesquelles coulent les rivières Borne, Lignon et Beaume. Ce massif constitué essentiellement de roches cristallines (granits, gneiss, micaschistes et schistes), présente une unité géographique de 80 km² au sud-ouest du département de l'Ardèche, en limite du Gard et de la Lozère. Il est le prolongement méridional de la Montagne Ardéchoise et assure la transition entre la région des Sucs et les Cévennes. Les paysages en sont donc infiniment variés et le panorama qui s'étend depuis les sommets (plateau de Cham Longe, des Valadous, serre de la Croix de Bauzon, sommet du Tanargue à 1511 m, serre de Valgorge, plateau de Montselgues...) est grandiose : par temps clair, la vue porte jusqu'au Mont Ventoux au sud et au Vercors ou aux Alpes à l'est. L'origine du nom " Tanargue " remonte à l'époque celtique : Taranis, dieu du Ciel et du Tonnerre se manifestait violemment sur " arga ", la montagne. Le Tanargue désigne ainsi la montagne du tonnerre.

Les vallées :

Les vallées de la Beaume, de la Drobie et Chassezac font partie du Vivarais Cévenol, qui s'étend des garrigues ardéchoises jusqu'aux contreforts du Mont Lozère. Ces falaises de calcaire sont propices à l'activité escalade et la rivière peut permettre la pratique du canoë.

La Beaume quant à elle, est une rivière de 40 km de long qui prend naissance à Loubaresse à 1200 mètres d'altitude puis dévale les pentes avant d'arriver dans la vallée pour finir sa course au sud de Ruoms et se jeter dans l'Ardèche. Elle offre de jolies plages de sable et de rochers pour profiter pleinement de la baignade en famille. Le contexte géologique de cette rivière est particulier. La partie amont de la Beaume est constituée principalement par du granite. Plus on descend la rivière, plus ces roches disparaissent pour laisser place aux schistes et quartz. Enfin, en aval, nous observons encore un changement géologique, un paysage essentiellement constitué de formations calcaires.

La Drobie est le principal affluent de la Beaume. D'une longueur de 24 km, ce cours d'eau prend sa source dans la vallée de la commune de Sablières à 1180 mètres d'altitude. Sa confluence avec la Beaume se situe au niveau du pont des deux Aygues.

Cette rivière se caractérise par ses pentes de schiste et ses petits gours d'eau fraîche.

De l'amont vers l'aval, la physionomie des rivières du Pays Beaume Drobie évolue au fur et à mesure de leurs parcours et présente un spectacle différent à chaque détour d'un sentier ou d'une route. Enfin, pour les amateurs de "l'architecture de l'eau", les Cévennes offrent un large éventail de réalisations telles que les ponts, les moulins, les petits canaux.

BIBLIOGRAPHIE :

- Histoire du Vivarais - Éditions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

Allez jeter un coup d'œil dans le site de La Bouquinerie, éditeur spécialiste de la Drôme et de l'Ardèche : <http://www.labouquinerie.com>

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.